

# CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2017

## PROCES VERBAL DE SEANCE

**Présents** : Mmes Sylvie BOISSON, Sylvie DECOURCELLES, Cécile SOUPET, Laurence SCHOENBERGER, Marie-Christine MARTIN.  
Mrs Pascal ROLLAND, Frédéric AMARO, Bernard PAEPEGAEY, Jean- Claude LEROY, René BRISSON, Xavier TROCHET.

**Absents excusés** : Françoise SIX ayant donné pouvoir à Cécile SOUPET, Clotilde MERCUZOT ayant donné pouvoir à Sylvie BOISSON, Anne JOUSSOT, Catherine DEMONTIGNY, Michaël DAMEY, Jean-Pierre LOGEAIS, Thierry LECUELLE.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Xavier TROCHET

### ORDRE DU JOUR

#### TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS (DELIBERATION N° 2017-015 ET 2017-016)

Dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs, un séjour aura lieu du 17 au 21 juillet à Landersen (Haut-Rhin). Le coût par enfant est estimé à 520 Euros. Une participation calculée en fonction du quotient familial CAF est fixé à :

- Enfant scolarisé et/ou domicilié à Soucy
  - Tarif T1 (quotient = <à 670€) : 156 €
  - Tarif T2 (quotient = 670€ et 1 000€) : 208 €
  - Tarif T3 (quotient = >à 1 000€) : 260 €
- Enfant scolarisé et domicilié hors Soucy
  - Tarif T1 (quotient = <à 670€) : 206 €
  - Tarif T2 (quotient = 670€ et 1 000€) : 258 €
  - Tarif T3 (quotient = >à 1 000€) : 310 €

Les tarifs NAP et CLAS sont supprimés et intégrés dans un tarif unique accueil du soir qui est fixé selon le quotient familial CAF :

- Tarif T1 : 0,55 €
- Tarif T2 : 1,03 €
- Tarif T3 : 1,50 €

Les autres tarifs restent inchangés

**LANCEMENT DU PLUI-H  
(DELIBERATION N°2017-017)**

Dans le cadre de l'élaboration et du suivi du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat, Messieurs AMARO Frédéric et ROLLAND Pascal sont désignés élus référents. Ils seront les garants de la diffusion d'informations auprès de leurs équipes municipales au fur et à mesure de l'avancée de la démarche. Ils participeront à chacune des étapes d'élaboration du PLUi-H, définiront les priorités propres à chaque commune en lien avec les membres de la commission d'urbanisme communale et assureront le relais d'information entre les élus et le comité de pilotage intercommunal.

**DEMANDE DE SUBVENTIONS  
(DELIBERATION N°2017-018 ET 2017-021)**

Le Conseil sollicite du Conseil Départemental une subvention au titre des amendes de police pour l'installation de 2 radars pédagogiques, Route de Nogent à Soucy. Le devis de fourniture et pose s'élève à 6 348 € H.T.

Le Conseil décide de procéder au remplacement de menuiseries à l'école maternelle. Il sollicite le Conseil Départemental afin d'obtenir une subvention, au titre de l'opération « Villages de l'Yonne ». Le devis des travaux est estimé à 29 524,08 € H.T.

**SUBVENTION  
(DELIBERATION N°2017-019)**

Après présentation d'un bilan, le Conseil alloue une subvention de 1 500 € au Centre d'action Culturelle du Béon à Soucy

**AMENAGEMENT RUE DES ALOUETTES  
(DELIBERATION N°2017-020)**

Le Conseil demande à l'Agence technique départementale d'effectuer une étude technique dans le cadre de travaux d'aménagement du bas de la Rue des Alouettes (réfection chaussée, aménagement voirie et gestion des eaux pluviales). Le coût de cette étude est fixé à 1 232 € H.T plus 154 € par ½ journée si participation à réunion supplémentaire. Le Conseil accepte les termes de la convention à intervenir.

**INFORMATIONS DU MAIRE**

Monsieur le Maire fait part d'une décision qu'il a prise par délégation de pouvoir du Conseil. Il indique avoir signé un avenant au contrat « pacte véhicules à moteur » proposé par la SMACL afin de garantir le véhicule Manitou destiné aux services techniques. Au titre de la période allant du 30 juin au 31 décembre 2017, la cotisation en formule responsabilité civile, défense recours, vol, incendie et bris de glace s'élèvera à 141,65 € TTC

Fin de séance.



Le secrétaire de séance

Xavier TROCHET